

MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE.

DIRECTION DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

BREVET D'INVENTION.

Gr. 12. — Cl. 1.

N° 857.402



Mécanisme de chronographe.

Société dite : LES NOUVELLES FABRIQUES « LE PHARE » S. A. résidant en Suisse.

Demandé le 5 juillet 1939, à 14^h 56^m, à Paris.

Délivré le 15 avril 1940. — Publié le 12 septembre 1940.

L'objet de la présente invention est un mécanisme de chronographe avec compteur de minutes, comprenant entre la roue sur champ et la roue de centre du chronographe deux renvois qui sont montés chacun sur une bascule commandée par la roue à colonnes et qui permettent de faire marcher la roue de chronographe en avant ou en arrière. Ce mécanisme est caractérisé en ce que l'une des bascules susmentionnées présente un bras coopérant avec la bascule portant le renvoi d'actionnement du compteur, de façon que, dans les temps de marche rétrograde et de mise à zéro, ce renvoi soit éloigné de ladite roue de centre.

Le dessin ci-annexé représente, à titre d'exemple, une forme d'exécution de l'objet de la présente invention.

La figure 1 en est un plan, les différentes parties se trouvant en position de marche avant de l'aiguille de chronographe. Les figures 2 et 3 sont des plans partiels, relatifs à la marche rétrograde, respectivement à la mise au zéro.

Aux figures, 1 est la roue de centre du chronographe portant l'aiguille de chronographe non représentée et solidaire d'un doigt 2. Celui-ci coopère avec le renvoi 3, porté par la bascule 4 pivotée en 5 et engrenant avec la roue 6 du compteur de minutes. 7 est le balancier pouvant être arrêté par une cheville 8, portée par la bascule 8, sur

laquelle agit un poussoir non représenté. 9 est la roue à colonnes, actionnable au moyen du poussoir 10, par l'intermédiaire de la bascule à cliquet 11. Avec cette roue à colonnes coopèrent, outre le marteau de remise à zéro, qui n'a pas été représenté, les deux bascules 12 et 13. La bascule 12, pivotée en 14, porte le renvoi 15 qui engrène toujours avec la roue sur champ 16; elle est munie d'un bras 19, dont l'extrémité libre appuie sur la bascule 4. La bascule 13, qui pivote en 17, porte un renvoi 18 qui engrène constamment avec la roue de centre 1.

La figure 1 concerne la marche avant. Le renvoi 15 engrène aussi avec la roue 1, ce qui fait tourner la roue de chronographe dans le sens habituel. Si l'on actionne le poussoir 10, la roue à colonnes avance d'un pas et les organes prennent la position montrée en figure 2, qui correspond à la marche rétrograde de l'aiguille de chronographe. Dans cette position, le renvoi 15 est écarté de la roue de centre 1; par contre le renvoi 18, toujours en prise avec cette roue 1, est venu en prise avec le renvoi 15. Quant au bras 19, il a agi sur la bascule 4, de façon à éloigner le renvoi 3 de la roue de centre; ce renvoi n'est donc plus actionné par le doigt et l'aiguille de compteur reste à l'endroit où elle a été amenée. Une nouvelle pression sur le poussoir 10 fait encore avancer la roue à colonnes d'un pas et amène les

Prix du fascicule : 10 francs.

organes dans la position de mise à zéro, représenté en figure 3. Dans cette position, alors que le renvoi 15 est éloigné de la roue de centre 1, le renvoi 18 est éloigné du renvoi 15. Quant au renvoi 3, il continue à rester éloigné de la roue de centre 1. Enfin, le marteau de remise à zéro, non représenté, s'est abattu sur les cœurs de mise à zéro de la roue de centre et de la roue de compteur qui, ainsi ont été amenées au zéro.

Quant à l'arrêt, qui peut être obtenu après l'une quelconque des trois opérations susdécrites, on le réalise en agissant sur la bascule 8, qui immobilise le balancier.

RÉSUMÉ.

La présente invention se rapporte à un mécanisme de chronographe avec compteur de minutes, comprenant, entre la roue sur champ et la roue de centre du chronographe, deux renvois qui sont montés chacun sur

une bascule commandée par la roue à colonnes et qui permettent de faire marcher la roue de chronographe en avant ou en arrière. Ce mécanisme est caractérisé en ce que l'une des bascules susmentionnées présente un bras coopérant avec la bascule portant le renvoi d'actionnement du compteur, de façon que, dans les temps de marche rétrograde et de mise à zéro, ce renvoi soit éloigné de ladite roue de centre.

La bascule présentant le bras susmentionné sera, de préférence, celle portant celui des renvois commandant la roue de centre qui est en prise permanente avec la roue sur champ.

Société dite :

LES NOUVELLES FABRIQUES «LE PHARE» S. A.

Par procuration :

A. DE CARSALADE DU PONT.

N° 867.402

Société dite :
Les Nouvelles Fabriques « Le Phare », S. A.

Pl. unique

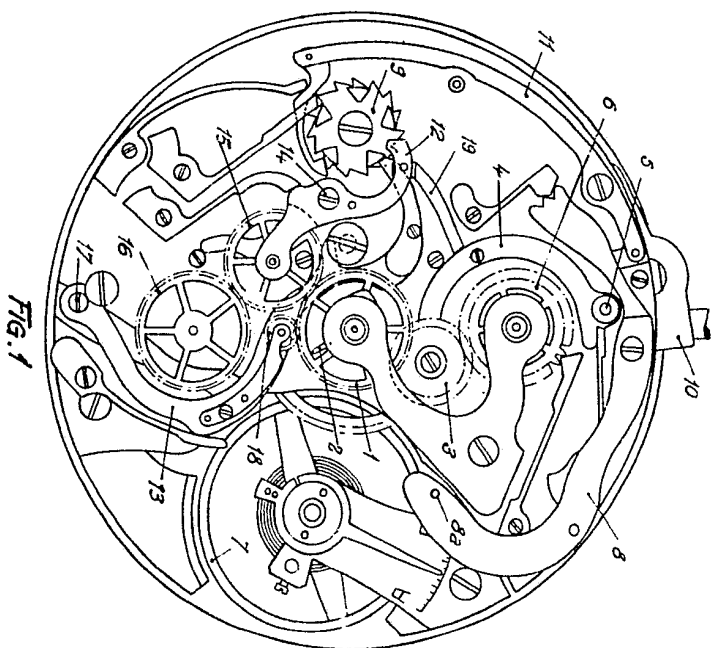


Fig. 1

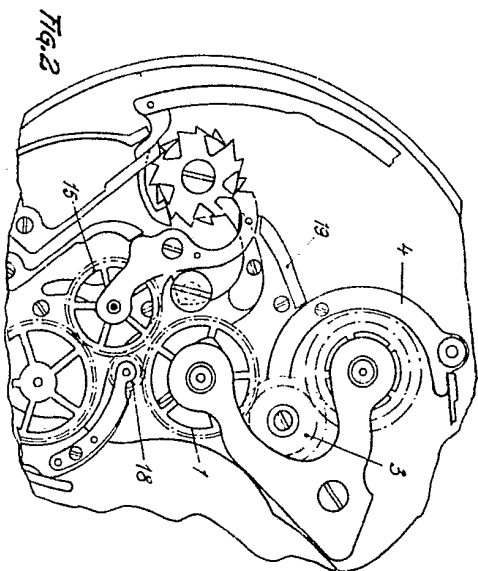


Fig. 2

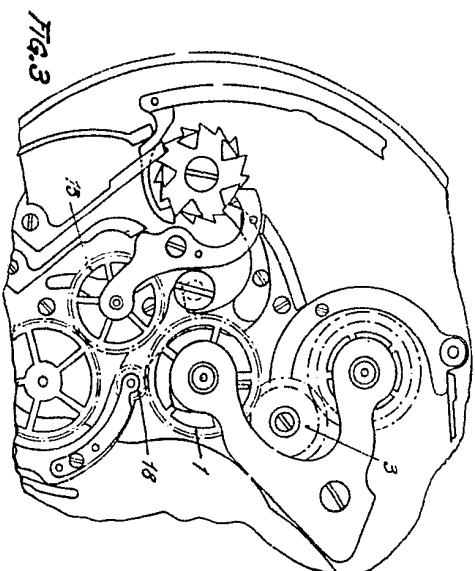


Fig. 3

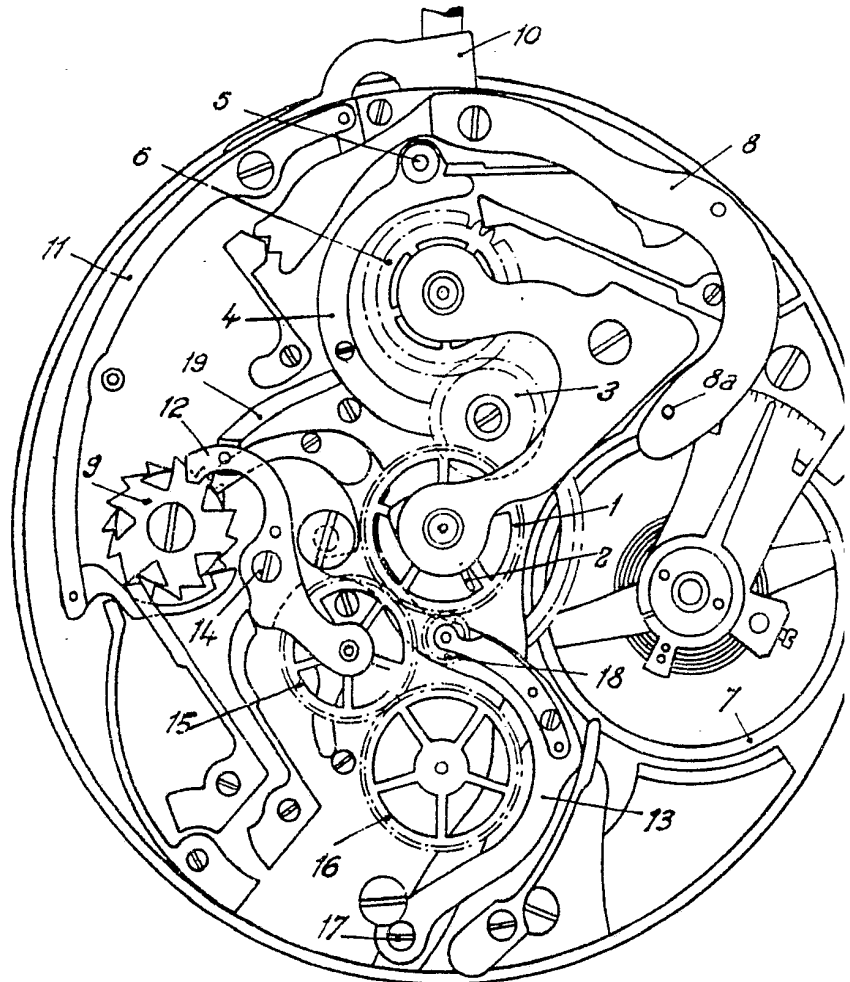


FIG. 1

